

du Prince-Édouard. Je suppose que le député parle d'une copie d'un commentaire et d'une revision pertinente dont j'ai parlé dans la réponse que j'ai fournie à la Chambre le 8 février quant à la question n° 2556. Si oui, rien ne s'oppose à la production de ces documents, y compris la correspondance pertinente. Les analyses des commentaires sont des affaires intraministérielles et, selon l'usage, ils ne sauraient être déposés. Compte tenu de cette réserve, la motion me convient.

**M. David MacDonald (Prince):** Cela me convient à moi aussi, pourvu que le ministre ou l'un de ses représentants donne bientôt aux habitants de l'Île du Prince-Édouard l'assurance que le rapport de M. McCulloch n'a pas mis en péril la construction du passage.

**M. l'Orateur:** Sous réserve de la restriction posée par le ministre, la Chambre accepte-t-elle la motion?

(La motion est adoptée).

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Je pose la question de privilège au sujet des motions réservées. Pourrais-je demander au secrétaire parlementaire quand la motion n° 215 sera présentée? On m'avait laissé entendre officieusement que cette motion pourrait être réservée durant une semaine, mais les renseignements sont attendus avec impatience.

**M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Je verrai s'ils peuvent être obtenues sous peu.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Puis-je demander au ministre de l'Industrie quand il compte répondre à la question n° 2618 que j'ai inscrite au *Feuilleton*? Elle y figure depuis un mois et je suis certain que le ministre peut obtenir ces renseignements. Trouve-t-il la réponse trop gênante?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie et de la Production de défense):** Je regrette infiniment ce retard, mais j'ai approuvé la réponse et elle est prise quelque part dans l'engrenage. J'espérais qu'elle se trouverait parmi les réponses données aujourd'hui. Elle sera certainement donnée la prochaine fois.

**M. Winkler:** L'engrenage est détraqué.

## LES TRANSPORTS

### LE CANAL WELLAND—LES PROTESTATIONS CONTRE L'IMPOSITION DU PÉAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** J'aimerais demander au minis-

tre des Transports s'il a reçu de M. C. W. Scully, président du Conseil d'administration de la *Steel Company of Canada*, et de M. Griffith, le président, un télégramme au sujet du péage d'écluse sur le canal Welland? Ces messieurs soutiennent que c'est là une mesure désavantageuse pour les producteurs d'acier de l'Ontario puisque le canal Welland sera le seul cours d'eau en Amérique du nord assujéti à ces charges. Étant donné qu'il en résultera effectivement une majoration des frais de transport des matières premières de la Stelco et que la position des producteurs d'acier sur le lac Ontario en sera affaiblie, le gouvernement remettra-t-il la question à l'étude, si difficile que cela puisse être?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à la partie concrète de la question, la réponse, c'est que le télégramme dont parlait le très honorable représentant a bien été reçu. Je puis lui donner l'assurance que toute cette affaire a été étudiée longuement, soigneusement, je pourrais presque parler de revision déchirante. Il ne me semble pas, envisageant la loi dans sa forme actuelle, que le gouvernement serait justifié de revenir sur la question.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il nous dire si sa décision est sans appel ou si nous pouvons espérer que son cœur s'attendrira un peu et qu'il permettra que l'on procède à une revision, si déchirante soit-elle.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur, aucune décision dans cette vallée de larmes est-elle jamais définitive? Le très honorable représentant s'en souviendra, on a pris naguère des décisions hâtives en ce qui concerne le canal Welland et ces décisions n'ont pas toujours donné les résultats escomptés.

### LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AU PASSAGE DE BURRARD INLET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question ayant trait au communiqué qu'il a remis aujourd'hui à la presse et à l'annonce que fait à Vancouver le ministre du Travail concernant un troisième passage dans l'inlet Burrard. D'après ce communiqué, le gouvernement fédéral est disposé à participer dans une large mesure à ces travaux, les obligations qui en découlent ayant un caractère plutôt national que local. Le ministre voudrait-il nous donner des précisions à ce sujet et informer les intéressés de la fraction du coût de ces travaux que le gouvernement fédéral est disposé à payer?